

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2022

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2022

Introduction

En exécution de notre mandat de commissariat aux comptes et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » pour la période allant du premier Avril au 30 Juin 2022, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 179.498.324, un actif net de D : 177.239.695 et un bénéfice de la période de D : 2.558.806.

Nous avons effectué l'examen des états financiers trimestriels ci-joints de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » comprenant le bilan au 30 Juin 2022, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon la norme internationale d'examen limité ISRE 2410 « Examen de l'information financière intermédiaire accompli par l'auditeur indépendant de l'entité ». Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen analytique est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci-joints de la Société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société au 30 Juin 2022, ainsi que de sa performance financière et de la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe post Conclusion

Nous attirons l'attention sur la note 3.2 des états financiers, qui décrit la méthode adoptée par la société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE-SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées par le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence de différentes parties prenantes. Ce traitement comptable, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Tunis, le 29 juillet 2022

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Walid BEN SALAH

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2022**(Montants exprimés en dinars)**

ACTIF	Note	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Portefeuille-titres	4	124 262 183,497	38 446 508,584	93 476 372,962
Obligations et valeurs assimilées		115 771 235,229	31 837 098,060	85 642 531,335
Titres OPCVM		8 490 948,268	6 609 410,524	7 833 841,627
Placements monétaires et disponibilités		55 233 748,740	108 760 816,125	67 609 863,265
Placements monétaires	5	35 416 678,933	41 358 041,274	31 100 697,098
Disponibilités		19 817 069,807	67 402 774,851	36 509 166,167
Créances d'exploitation	6	2 391,340	2 391,340	2 391,340
TOTAL ACTIF		179 498 323,577	147 209 716,049	161 088 627,567
PASSIF				
Opérateurs créditeurs	7	217 989,141	169 042,311	198 866,195
Autres créditeurs divers	8	2 040 639,072	1 779 670,771	1 084 960,903
TOTAL PASSIF		2 258 628,213	1 948 713,082	1 283 827,098
ACTIF NET				
Capital	9	171 777 751,965	141 195 698,681	150 999 323,282
Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		154,970	1 149,564	1 227,479
Sommes distribuables de l'exercice en cours		5 461 788,429	4 064 154,722	8 804 249,708
ACTIF NET		177 239 695,364	145 261 002,967	159 804 800,469
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		179 498 323,577	147 209 716,049	161 088 627,567

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2022</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2021</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2021</i>	<i>Année 2021</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	2 288 583,884	3 911 016,147	807 687,505	1 335 513,467	4 121 437,580
Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 993 760,124	3 616 192,387	557 022,411	1 084 848,373	3 870 772,486
Revenus des titres OPCVM		294 823,760	294 823,760	250 665,094	250 665,094	250 665,094
Revenus des placements monétaires	11	452 490,957	1 333 651,587	1 072 149,299	2 224 557,967	3 744 717,959
Revenus des prises en pension	12	305 777,955	440 202,003	239 136,772	478 333,137	1 015 066,834
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		3 046 852,796	5 684 869,737	2 118 973,576	4 038 404,571	8 881 222,373
Charges de gestion des placements	13	(207 989,141)	(430 005,302)	(159 042,311)	(336 672,149)	(723 303,054)
REVENU NET DES PLACEMENTS		2 838 863,655	5 254 864,435	1 959 931,265	3 701 732,422	8 157 919,319
Autres charges	14	(118 300,387)	(180 498,567)	(47 290,941)	(98 622,227)	(205 623,258)
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 720 563,268	5 074 365,868	1 912 640,324	3 603 110,195	7 952 296,061
Régularisation du résultat d'exploitation		339 787,253	387 422,561	504 259,562	461 044,527	851 953,647
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		3 060 350,521	5 461 788,429	2 416 899,886	4 064 154,722	8 804 249,708
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(339 787,253)	(387 422,561)	(504 259,562)	(461 044,527)	(851 953,647)
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(194 156,340)	(422 188,272)	(149 889,974)	(53 099,252)	176 042,520
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		32 399,100	390 128,762	6 511,240	6 511,240	6 511,240
RESULTAT DE LA PERIODE		2 558 806,028	5 042 306,358	1 769 261,590	3 556 522,183	8 134 849,821

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Période du 01/04 au 30/06/2022</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2022</i>	<i>Période du 01/04 au 30/06/2021</i>	<i>Période du 01/01 au 30/06/2021</i>	<i>Année 2021</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION					
Résultat d'exploitation	2 558 806,028	5 042 306,358	1 769 261,590	3 556 522,183	8 134 849,821
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	2 720 563,268	5 074 365,868	1 912 640,324	3 603 110,195	7 952 296,061
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(194 156,340)	(422 188,272)	(149 889,974)	(53 099,252)	176 042,520
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	32 399,100	390 128,762	6 511,240	6 511,240	6 511,240
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(8 805 376,140)	(8 805 376,140)	(4 889 491,740)	(4 889 491,740)	(4 889 491,740)
Souscriptions					
- Capital	6 820 437,010	21 197 964,677	15 005 970,563	17 006 200,875	26 971 670,739
- Régularisation des sommes non distribuables	95 338 532,567	141 367 505,049	81 136 197,562	105 247 616,500	170 087 474,689
- Régularisation des sommes distribuables	68 218,691	82 429,560	68 054,345	72 411,507	126 450,210
Rachats	(416 064,386)	2 533 167,237	2 380 396,257	3 956 271,785	7 183 144,079
- Capital	(88 049 781,074)	(120 540 747,724)	(63 900 368,006)	(86 084 611,731)	(141 353 883,479)
- Régularisation des sommes non distribuables	(86 909,364)	(98 698,692)	(55 542,255)	(62 329,164)	(112 471,479)
- Régularisation des sommes distribuables	(33 559,424)	(2 145 690,753)	(4 622 767,340)	(6 123 158,022)	(8 959 043,281)
VARIATION DE L'ACTIF NET	573 866,898	17 434 894,895	11 885 740,413	15 673 231,318	30 217 028,820
ACTIF NET					
En début de période	176 665 828,466	159 804 800,469	133 375 262,554	129 587 771,649	129 587 771,649
En fin de période	177 239 695,364	177 239 695,364	145 261 002,967	145 261 002,967	159 804 800,469
NOMBRE D' ACTIONS					
En début de période	1 595 675	1 464 384	1 204 078	1 185 364	1 185 364
En fin de période	1 666 361	1 666 361	1 371 448	1 371 448	1 464 384
VALEUR LIQUIDATIVE	106,363	106,363	105,918	105,918	109,128
TAUX DE RENDEMENT	1,50%	2,98%	1,35%	2,69%	5,62%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 30 JUIN 2022

Note 1 : Présentation de la société

INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV est une société d'investissement à capital variable obligataire, régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 05 Juin 1998 à l'initiative de l'Union Internationale de Banques « UIB » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des finances, en date du 03 Novembre 1997.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de l'"INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UIB FINANCES" Ex "INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL".

L'Union Internationale de Banques "UIB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres.

L'INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV est devenue une sicav de capitalisation par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 06 juin 2022. L'exercice 2021 étant le dernier exercice de distribution.

Note 2 : Référentiel d'élaboration des états financiers trimestriels

Les états financiers trimestriels arrêtés au 30 Juin 2022, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

Note 3 : Principes comptables appliqués

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres OPCVM sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;

- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 juin 2022, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres)
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 »

La société INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV ne dispose pas d'un portefeuille de souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

3.3-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4-Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3.6-Opérations de pensions livrées

- *Titres mis en Pension*

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique distincte de l'état de résultat « Intérêts des mises en pensions ».

- *Titres reçus en Pension*

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2022 à D : 124.262.183,497 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2022	% Actif net
Obligations et valeurs assimilées		110 876 800,000	115 771 235,229	65,32%
Obligations de sociétés		49 917 800,000	51 482 616,000	29,05%
AMEN BANK ES 2009	10 000	199 600,000	206 136,000	0,12%
AMEN BANK ES 2010	10 000	266 300,000	278 948,000	0,16%
AMEN BANK ES 2012	20 000	200 000,000	209 536,000	0,12%
AMEN BANK SUB 2020 B	70 000	5 600 000,000	5 754 728,000	3,25%
AMEN BANK SUB 2021-01 CA	10 000	1 000 000,000	1 011 416,000	0,57%
AMEN BANK SUB 2021-01 CB	10 000	900 000,000	910 392,000	0,51%
ATB SUB 2017	30 000	1 800 000,000	1 835 496,000	1,04%
ATL 2017 SUB	2 000	120 000,000	125 360,000	0,07%
ATL 2017-2 B	2 500	50 000,000	51 144,000	0,03%
ATL 2017-2 C	2 500	150 000,000	153 162,000	0,09%
ATL 2018 -1 B	2 500	100 000,000	106 506,000	0,06%
ATL 2019-1 CA	7 000	420 000,000	442 103,200	0,25%
ATL 2020-1 CA	5 000	400 000,000	423 028,000	0,24%
ATTIJARI LEAS 2016-2 C	5 000	200 000,000	204 128,000	0,12%
ATTIJARI LEAS 2019-1	7 000	280 000,000	281 164,800	0,16%
ATTIJARI LEAS SUB 2020-1	7 000	560 000,000	586 924,800	0,33%
BH 2009	20 000	460 000,000	472 992,000	0,27%
BH 2019-1	5 000	200 000,000	203 488,000	0,11%
BNA 2009	10 000	132 900,000	134 236,000	0,08%
BTE 2019	6 000	360 000,000	374 928,000	0,21%
BTK 2009 C	5 000	99 800,000	101 704,000	0,06%
TL 2015-2 B	5 000	100 000,000	102 020,000	0,06%
TL 2016-1	5 000	100 000,000	101 476,000	0,06%
TL 2017-2	10 000	600 000,000	615 424,000	0,35%
TL 2018 SUB A	2 500	100 000,000	103 248,000	0,06%
TL 2018 SUB B	2 500	200 000,000	206 712,000	0,12%
TLF 2020-1 TF	15 000	900 000,000	907 776,000	0,51%
TLF2020 SUB -TF	20 000	1 600 000,000	1 654 272,000	0,93%
TLF 2021-1 TF	20 000	1 600 000,000	1 626 192,000	0,92%
UIB 2009/1 B	20 000	399 200,000	415 904,000	0,23%
ABC TUNISIE 2020-1 CA	5 000	300 000,000	300 652,000	0,17%
STB SUB 2019-1 CA	10 000	600 000,000	629 552,000	0,36%
STB 2020-1	7 000	420 000,000	427 151,200	0,24%
BH SUB 2021-2 CAT C	120 000	12 000 000,000	12 610 368,000	7,11%
BIAT SUB 2022-1 CATD	60 000	6 000 000,000	6 033 888,000	3,40%
STB SUB 2021-1 CC	100 000	10 000 000,000	10 301 200,000	5,81%
TLF2021 SUB -TF	15 000	1 500 000,000	1 579 260,000	0,89%
Bons du trésor assimilables		959 000,000	1 039 019,229	0,59%
BTA 5,6-08/2022 12 ANS	1 000	959 000,000	1 039 019,229	0,59%
Emprunt national		60 000 000,000	63 249 600,000	35,69%
Emprunt National 2021CAT B	100 000	10 000 000,000	10 704 000,000	6,04%
Emprunt National 2021CAT C	30 000	30 000 000,000	32 136 000,000	18,13%
Emprunt National 2022 CAT B	200 000	20 000 000,000	20 409 600,000	11,52%
Titre OPCVM		8 601 326,220	8 490 948,268	4,79%
FINA O SICAV	835	87 113,752	102 583,090	0,06%
SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	27 202	3 574 778,032	3 600 973,558	2,03%
TUNISO EMIRATIE SICAV	45 980	4 939 434,436	4 787 391,620	2,70%
Total		119 478 126,220	124 262 183,497	70,11%
Total par rapport au total des actifs			69,23%	

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 30 juin 2022 à D : 35.416.678,933, se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur au 30/06/2022	% Actif net
Certificats de dépôt	17 411 891,355	17 465 993,836	9,85%
Certificat de dépôt UIB au 01/07/2022 à 7,6% 30 jours	9 949 652,203	10 000 000,001	5,64%
Certificat de dépôt UIB au 28/07/2022 à 7,6% 30 jours	7 462 239,152	7 465 993,835	4,21%
Créances sur opérations de pensions livrées	17 901 144,680	17 950 685,097	10,13%
Pension livrée BTE au 04/07/2022 à 7,6% pour 31 jours	5 000 463,748	5 030 022,045	2,84%
Pension livrée BTE au 06/09/2022 à 8% pour 90 jours	3 500 857,397	3 518 750,668	1,99%
Pension livrée BTE au 28/09/2022 à 8% pour 90 jours	3 400 133,699	3 400 889,284	1,92%
Pension livrée AMEN bank au 30/08/2022 à 8% pour 61 jours	5 999 689,836	6 001 023,100	3,39%
TOTAL	35 313 036,035	35 416 678,933	19,98%
Pourcentage par rapport au total des actifs			19,73%

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste présente au 30 juin 2022 un solde de D : 2.391,340 contre le même solde au 30 juin 2021 et se détaille comme suit :

	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
Sommes à encaisser	2 391,340	2 391,340	2 391,340
Total	<u>2 391,340</u>	<u>2 391,340</u>	<u>2 391,340</u>

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2022 à D : 217.989,141 contre D : 169.042,311 au 30/06/2021 et s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
Gestionnaire	207 989,141	159 042,311	198 866,195
Dépositaire	10 000,000	10 000,000	-
Total	<u>217 989,141</u>	<u>169 042,311</u>	<u>198 866,195</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2022 à D : 2.040.639,072 contre D : 1.779.670,771 au 30/06/2021 et s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2022</u>	<u>30/06/2021</u>	<u>31/12/2021</u>
Redevance du CMF	14 338,798	11 306,136	13 535,748
Dividendes à payer	1 991 440,110	1 744 024,895	1 029 965,409
Commissaires aux comptes	18 555,219	11 956,425	24 000,000
Rémunération Président du Conseil	823,529	823,529	823,529
Jetons de présence	10 953,706	9 590,147	13 593,167
Retenue à la source	1 883,053	122,270	1 083,050
TCL	2 644,657	1 847,369	1 960,000
Total	<u>2 040 639,072</u>	<u>1 779 670,771</u>	<u>1 084 960,903</u>

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de la période allant du premier janvier au 30 juin 2022, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2021

Montant 150 999 323,282

Nombre de titres 1 464 384

Nombre d'actionnaires 1 294

Souscriptions réalisées

Montant 141 367 505,049

Nombre de titres émis 1 370 976

Nombre d'actionnaires

nouveaux 137

Rachats effectués

Montant (120 540 747,724)

Nombre de titres rachetés (1 168 999)

Nombre d'actionnaires

sortants (289)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres (422 188,272)

Plus (ou moins) values réalisées sur cession de

titres 390 128,762

Régularisation des sommes non distribuables (16 269,132)

Capital au 30-06-2022

Montant 171 777 751,965

Nombre de titres 1 666 361

Nombre d'actionnaires 1 142

Note 10 : Revenus du portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier avril au 30 juin 2022 à D : 2.288.583,884 contre D : 807.687,505 pour la même période de l'exercice 2021 se détaillant ainsi :

	du 01/04 au 30/06/2022	du 01/01 au 30/06/2022	du 01/04 au 30/06/2021	du 01/01 au 30/06/2021	Année 2021
<u>Revenus des obligations</u>	<u>1 979 051,940</u>	<u>3 576 879,272</u>	<u>524 491,981</u>	<u>1 021 269,483</u>	<u>3 743 716,116</u>
Intérêts	1 979 051,940	3 576 879,272	524 491,981	1 021 269,483	3 743 716,116
<u>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</u>	<u>14 708,184</u>	<u>39 313,115</u>	<u>32 530,430</u>	<u>63 578,890</u>	<u>127 056,370</u>
Intérêts des BTA, Emprunt National	14 708,184	39 313,115	32 530,430	63 578,890	127 056,370
<u>Revenus des titres OPCVM</u>	<u>294 823,760</u>	<u>294 823,760</u>	<u>250 665,094</u>	<u>250 665,094</u>	<u>250 665,094</u>
Dividendes	294 823,760	294 823,760	250 665,094	250 665,094	250 665,094
TOTAL	2 288 583,884	3 911 016,147	807 687,505	1 335 513,467	4 121 437,580

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du premier avril au 30 juin 2022 à D : 452.490,957 contre D : 1.072.149,299 , pour la même période de l'exercice 2021, se détaillant ainsi :

	du 01/04 au 30/06/2022	du 01/01 au 30/06/2022	du 01/04 au 30/06/2021	du 01/01 au 30/06/2021	Année 2021
Intérêts des dépôts à vue	277 239,469	747 106,923	668 703,952	1 519 833,897	2 444 714,034
Intérêts des certificats de dépôt	175 251,488	586 544,664	403 445,347	704 724,070	1 300 003,925
TOTAL	452 490,957	1 333 651,587	1 072 149,299	2 224 557,967	3 744 717,959

Note 12 : Revenus des prises en pension

Les Intérêts au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

	du 01/04 au 30/06/2022	du 01/01 au 30/06/2022	du 01/04 au 30/06/2021	du 01/01 au 30/06/2021	Année 2021
Intérêts des pensions livrées	305 777,955	440 202,003	239 136,772	478 333,137	1 015 066,834
TOTAL	305 777,955	440 202,003	239 136,772	478 333,137	1 015 066,834

Note 13 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/04 au 30/06/2022 à D : 207.989,141 contre D : 159.042,311 pour la période allant du 01/04 au 30/06/2021 et se détaillent ainsi :

	du 01/04 au 30/06/2022	du 01/01 au 30/06/2022	du 01/04 au 30/06/2021	du 01/01 au 30/06/2021	Année 2021
Rémunération du gestionnaire	207 989,141	420 005,302	159 042,311	326 672,149	713 303,054
Rémunération du dépositaire	-	10 000,000	-	10 000,000	10 000,000
TOTAL	207 989,141	430 005,302	159 042,311	336 672,149	723 303,054

Note 14 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/04 au 30/06/2022 à D : 118.300,387 contre D : 47.290,941 pour la même période de l'exercice 2021, et se détaillent ainsi :

	du 01/04 au 30/06/2022	du 01/01 au 30/06/2022	du 01/04 au 30/06/2021	du 01/01 au 30/06/2021	Année 2021
Redevance du CMF	92 823,419	135 225,465	31 807,436	65 332,401	142 656,285
Commissaire aux comptes	11 651,139	22 037,271	5 956,405	16 369,397	28 412,972
Rémunération Président du Conseil	1 411,764	2 117,646	1 411,764	2 117,646	4 235,292
Jetons de présence	4 043,878	6 263,098	1 795,066	3 570,406	7 200,000
TCL	6 945,826	12 236,864	5 270,719	9 020,719	19 499,275
Autres	1 424,361	2 618,223	1 049,551	2 211,658	3 619,434
TOTAL	118 300,387	180 498,567	47 290,941	98 622,227	205 623,258

Note 15 : Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

Rémunération du gestionnaire :

La gestion de l "INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "UIB FINANCES" Ex "INTERMEDIAIRE INTERNATIONAL". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contrepartie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,5% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

L'Union Internationale de Banques "UIB" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contrepartie de ses services, l'union Internationale de Banques perçoit une rémunération égale à 0,2% TTC l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien avec un plafond de dix mille (10.000) dinars.